



RAPPORT FINAL

Atelier sur le dilemme du bien-être animal en cas de défaillance du marché

Le 13 mars 2013



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Ce projet est financé par le fonds Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, lequel s'inscrit dans le Plan d'action économique du Canada.

Toute défaillance du marché, quelle qu'en soit la cause, pourrait susciter au Canada de graves problèmes de bien-être animal. Le 13 mars 2013, le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) tenait un atelier pour amorcer parmi les intervenants des discussions sur les problèmes de bien-être animal que susciterait toute défaillance du marché des animaux d'élevage au Canada. L'atelier avait pour but de franchir une première étape dans la création d'un système canadien qui se chargerait de façon responsable et crédible du bien-être animal en cas de défaillance du marché. Des invitations à cet atelier ont été lancées aux intervenants directement intéressés soit parce qu'ils ont un pouvoir en la matière, soit parce qu'ils représentent un secteur susceptible d'avoir de sérieux problèmes en cas de défaillance du marché. *(Consultez l'annexe 1 pour obtenir la liste des participants)*

Discussions

Dans le cadre de l'introduction, on a demandé aux participants de choisir un mot qui décrit ce qu'ils pensent de la tâche nécessaire pour créer un système de gestion des préoccupations en matière de bien-être animal *(consultez l'annexe 2 pour obtenir la liste des mots d'introduction)*. On peut résumer les réponses à ce thème général de la façon suivante :

Ce sujet est si vaste à cause de sa complexité; des progrès ont été réalisés dans certains domaines et il ne faut donc pas perdre espoir. Il faut un processus étape par étape qui nécessitera des ressources financières, des communications et des partenariats. C'est frustrant parce que tout le monde sait et parle de la fragilité et des difficultés, mais les mesures sont peu nombreuses et aucune ressource n'est en place pour travailler à la mise sur pied de ce système.

Ce fut une discussion ardue. Cette question et un système efficace de gestion des problèmes de bien-être animal sont très complexes et très variables selon la cause et la portée de la défaillance, et la réussite des premières mesures de contrôle. Ces variations rendent difficile la réflexion sur les activités d'une portée générale sans scénario précis.

Le principal message qu'ont révélé les discussions est qu'il est essentiel que tous les participants aient une bonne compréhension du système pour la réussite de sa mise sur pied et pour soutenir les mesures efficaces en cas de défaillance du marché. Le groupe a admis que la promotion de cette compréhension est une tâche intimidante.

Les aspects cernés pour créer cette bonne compréhension du système sont :

- la coordination globale du système : il faut un mécanisme ou un organisme pour coordonner le système et maintenir ses composantes « à jour ».
- la gouvernance : il est impératif de définir les rôles et responsabilités pour mettre le système en place et y faire appel au besoin; il faut qu'ils soient clairs pour le centre de commandement et les activités quotidiennes, y compris pour les rôles de soutien, et pour ceux des personnes chargées de la réflexion et de la planification prospectives à mesure que la situation évolue.
- la planification et la communication : une variété de types et de niveaux de communication sera essentielle tant pour la mise sur pied du système qu'en cas de défaillance du marché.

Des plans d'intervention d'urgence, de la ferme au palier fédéral, doivent être préparés et testés fréquemment pour les maintenir à jour et coordonner le travail. Il faut préparer ces plans en examinant de multiples scénarios de différentes portées pour définir les divers aspects que chacun devrait comporter. Pour la planification, le groupe a soulevé la nécessité d'établir un centre d'information pour les renseignements relatifs aux leçons apprises (des simulations, des fausses alertes et des incidents réels), aux plans d'intervention d'urgence et aux modèles de planification appropriés à tous les paliers et ainsi de suite. Si certains secteurs ou niveaux ne disposent pas d'un modèle de planification, il faut en créer un pour leurs membres qui s'en serviront comme point de départ à leurs plans. Il faut identifier à cette étape les dirigeants pour rassembler les intervenants dans le but de lancer la mise sur pied de ce système.

À partir des activités critiques cernées, le groupe a également discuté des capacités, des liaisons et des pouvoirs nécessaires au système; et des obstacles et des lacunes à sa mise sur pied qui existent au Canada. Les annexes 4 à 7 énumèrent les résultats de ces discussions. Dans certains cas, les capacités nécessaires correspondaient aux lacunes ou aux obstacles actuels. La plupart de ces éléments étaient directement liés aux activités énumérées plus haut, la coordination, la gouvernance, la planification et la communication. L'absence de voies de communication efficaces et de ressources dédiées est jugée parmi les plus importants lacunes et obstacles à la création du système.

Un thème cerné par tous pendant la discussion est que le système et tous ses éléments doivent être robustes pour survivre. Nous devons encourager un « pacte social » en agriculture animale au moyen des pratiques et de la confiance de sorte que lorsqu'un incident se produit, la société croit en notre expertise et a confiance en nos plans pour assurer le bien-être animal de façon aussi efficace et éthique que possible.

La dernière discussion était axée sur ce qu'il faut faire après la réunion, car chacun reconnaît qu'une journée de discussion ne peut résoudre tous les aspects de cette question intimidante. Le groupe devait décider des prochaines étapes raisonnables pour maintenir la dynamique de cette initiative.

L'annexe 8 présente la liste complète des prochaines étapes, mais les points concrets qui pourraient suivre la discussion de la journée sont :

- Sensibiliser au bien-être animal en cas de défaillance du marché
 - Diffuser les principaux résultats de cette réunion
 - Animer les discussions entre provinces
 - Animer les discussions avec les grands intervenants de l'industrie

- Assurer la diffusion du rapport définitif sur cet atelier au Comité directeur du groupe de la stratégie de continuité des activités sur le marché du bétail (SCAMB).
 - Le bien-être animal en cas de défaillance du marché doit être un chapitre de la SCAMB
 - Leur fournir de l'information pour classer les activités de bien-être animal

- Lancer une initiative d'inventaire national des compétences, de l'équipement et des ressources nécessaires pour régler de telles préoccupations en matière de bien-être animal. (Établir une ligne de base de ce qui existe, puis travailler pour la maintenir active.)

- Collecter des renseignements
 - Créer un centre d'information pour l'entreposage des renseignements, y compris :
 - les plans qui existent au Canada
 - les plans de l'extérieur du Canada
 - les tests et les simulations effectués et leurs résultats et leçons apprises
 - le plan d'action à l'appui des simulations (les plans doivent être testés selon une variété de scénarios pour les tenir à jour et les ajuster au besoin)
 - des ressources dédiées doivent créer et maintenir le centre, les réseaux et les contacts pour assurer que l'entrepôt contient de l'information à jour et exacte.

ANNEXE 1 : Liste des participants

	Nom	Organisation	Titre du poste
1	Dr Jim Clark	Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).	Directeur national, Section du bien-être animal, de la biosécurité et des programmes de l'assurance des animaux
2	Rory McAlpine	Aliments Maple Leaf inc.	Vice-président, Relations avec le gouvernement et l'industrie
3	Dr Peter Buck	Agence de santé publique du Canada	Chef de projet sur la biosécurité
4	Robert Harding	Conseil canadien de la santé porcine (CCSP)	Directeur général
5	Ryder Lee	Canadian Cattlemen's Association	Directeur des relations fédérales-provinciales
6	Lisa Wellman-Patterson	Agriculture et Agroalimentaire Canada	Directrice adjointe Direction générale des services à l'industrie et aux marchés
7	Donald Boucher	Agriculture et Agroalimentaire Canada	Chef, Politique sur les animaux d'élevage
8	Bonnie Bishop	SPCA de l'Ontario	Inspectrice
9	Martin Pelletier	Expert-conseil	Coordinateur Plan de gestion des interventions d'urgence de l'industrie porcine du Québec
10	Dr Paul Kitching	Ministère de l'Agriculture de Colombie-Britannique	Agent vétérinaire provincial principal de C.-B. (<i>récemment retraité</i>)
11	Jeff Hill	Agriculture Alberta	
12	Dr Dale Douma	Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba	Santé et bien-être des animaux Bureau du chef vétérinaire
13	Dr Ed Empringham	Coalition canadienne pour la santé des animaux (CCSA)	Chef de projet
14	Jackie Wepruk	Conseil national pour le soin des animaux d'élevage	Directrice générale

ANNEXE 2 : Mots d'introduction

Tableau 1 : Mots d'introduction utilisés par les participants pour décrire leur sentiment sur la tâche à accomplir

• Curieux	• À risques (retour à la normale)	• Planification des mesures d'urgence
• Écrasant	• Communication (qui, comment et maintenant)	• Intimidant
• Très préoccupant (les bons plans finissent aux poubelles quand cela se produit)	• Prometteur, optimiste avec une teinte de pessimisme pour ce qui est des ressources	• Frustré (10 ans et plus de discussions; très peu de choses en place pour intervenir)
• Progressif et prometteur	• Faisable	• Complexe (chaque décision a tant de répercussions)
• Relations	• Partenariat (impossible sans le partenariat sur le terrain)	• Outils pour régler la situation de manière efficace et efficiente
• Plan et décision (comment régler)	• Les activités de contrôle définissent fondamentalement la portée du problème de bien-être	

ANNEXE 3 : DISCUSSION DES ACTIVITÉS CRITIQUES

COORDINATION

- Comment tout cela se tient

GOUVERNANCE

- Rôles et responsabilités clairement définis
- Qui sont les décideurs
- Chefs de file de l'industrie
 - Prise de décision (qui décide et selon quelles échéances et ainsi de suite)
- Centre de commandement
- Réflexion prospective quotidienne
- Qui se charge du soutien

PLANS D'INTERVENTION D'URGENCE

- Ferme et gouvernement fédéral
- Scénarios :
 1. Multiples scénarios (causes, portées et régions différentes et réussites des mesures de contrôle)
 2. Pratique
 3. Multiintervenants
- Cerner les rôles et responsabilités
- Centre qui dispose de l'information collectée sur les leçons apprises
- Identifier les dirigeants pour rassembler les intervenants
- Modèle de gestion d'urgence comme point de départ des plans

COMMUNICATIONS

- Le réseautage
- Qui appeler
- Comment aborder les consommateurs
- Qui s'en charge?
- Comment communiquer avec les consommateurs
- Relations anticipées avec les médias
- Préparation en matière de communication
 - Ventes : vendre des idées et des solutions
 - Formation aux médias

RECHERCHE

- p. ex., nouvelles technologies (comme l'équipement ou les procédures d'abattage), les techniques diagnostiques, les vaccins et ainsi de suite

DÉTRUIRE SANS CRUAUTÉ UN GRAND NOMBRE D'ANIMAUX

DIAGNOSTIC RAPIDE

SOINS ET ALIMENTATION SANS CRUAUTÉ DE TOUS LES ANIMAUX QU'IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE TUER

SERVICES DE SANTÉ MENTALE

- Personnes chargées de régler la situation
- Producteurs

PLAN DE RÉTABLISSEMENT

- Indemnisation
 - Fonds et calendriers

CHANGER LA LOI SUR LES MALADIES ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

- En ce moment, plusieurs enjeux de bien-être animal relatifs aux épidémies de MAE ou à la défaillance du marché constituent des urgences qui ne sont pas de compétence ministérielle; l'ACIA n'a aucun pouvoir législatif.

MOBILISER LES PARTENAIRES COMMERCIAUX ET LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

- Restaurer l'exportabilité
- Gérer l'exportabilité
 - Zonage et autres

ANNEXE 4 : CAPACITÉS

RESSOURCES HUMAINES

- Compétences (lesquelles seront nécessaires, desquelles disposons-nous)
 - Formation et perfectionnement (comment obtenir celles dont nous avons besoin et les maintenir à jour)

RESSOURCES FINANCIÈRES DISPONIBLES

INVENTAIRE

- Personnes et compétences
- Équipement
- Ressources
- Ressources pour gérer et rester à jour
- Engagement des sociétés privées

FORMATION AUX MÉDIAS POUR LES INTERVENANTS CLÉS

LEADERSHIP

- Soutien
- Animation

COMMUNICATIONS EFFICACES ET INCLUSIVES

SENSIBILISATION À LA TECHNOLOGIE, SON ADOPTION ET SON ACCÈS (équipement d'abattage)

SERVICES DE SANTÉ MENTALE

PRÉVISIBILITÉ DU PROGRAMME

- Connaissance et reconnaissance
- Cohérence intérieure

VOLONTÉ POLITIQUE

- Politique à cette fin, adoption et soutien du gouvernement
 - Capacité de mobiliser des ressources
 - Maintenance
- Accord sur la nécessité d'aller de l'avant pour tous les intervenants
- Attentes de tous les intervenants
 - Autres organismes gouvernementaux
 - Tourisme
- Démarche participative

ANNEXE 5 : LIAISONS ET POUVOIRS

MALADIE À DÉCLARATION FÉDÉRALE OBLIGATOIRE

- L'ACIA est en charge
- Aspects préoccupants (relatifs à une épidémie)
- Restrictions (des animaux et de l'approvisionnement à cause de l'épidémie)

BIEN-ÊTRE – N'EST PAS DE COMPÉTENCE FÉDÉRALE

- Provinciale et municipale pour la ferme

SANTÉ PUBLIQUE ET SANTÉ DES ANIMAUX

- Tous les paliers

MOBILISATION

- Palier municipal
- Comprendre les pouvoirs juridiques
 - Obtenir que les sections de la justice et des services juridiques précisent les limites du pouvoir établies par la loi et les règlements
 - L'organisme de réglementation connaît les limites et pouvoirs
 - Le public doit les connaître
 - Corps policiers
 - Terres des Autochtones
 - Faune
 - Considérations sur l'interface entre la faune et les animaux domestiques en cas de conflit

INTERVENTION INTERPROVINCIALE POUR L'EXÉCUTION (Cohérence)

EXÉCUTION

- Restrictions et réglementation
- Inspection de l'abattage

FORGER DES LIENS AVEC LES ORGANISMES DE NORMALISATION

COMPRENDRE QUI SONT LES INTERVENANTS ET ASSURER LEUR ARRIMAGE

- Troupeaux non commerciaux
- Groupes sectoriels

VARIATIONS PROVINCIALES

- Pouvoirs
- Ressources
- Réglementation
- Partage des ressources

SENSIBILISER

- Plans d'exercice et activités qui doivent être faits
- Groupes de produits
 - Plans de communication d'urgence (exercices périodiques)

PACTE SOCIAL

- Relations avec les médias
- Confiance
- Établir la crédibilité dans les médias
 - Qui s'en charge?
 - À quelle fréquence?
 - Prévoir pour avoir la bonne personne au bon moment avec le bon message

ANNEXE 6 : OBSTACLES

ÉCONOMIQUES

- Décisions régionales et soins des animaux (p. ex., nourrir des animaux même s'ils sont sans valeur)
- Incapacité à prendre une décision (les éleveurs peuvent avoir la capacité de faire livrer des aliments)

COOPÉRATION DES PERSONNES TOUCHÉES

- Émotives
- Indemnisation

ABSENCE DE VOIES ET DE CAPACITÉ POUR ABATTRE LES ANIMAUX

ENTENTES CONTRACTUELLES

- Contraire au plan (p. ex., les contrats peuvent préciser que les éleveurs peuvent refuser des animaux en cas de défaillance du marché, cela constitue une perte de moyen d'abattre les animaux)

GROUPES D'ACTION POUR UNE CAUSE SOCIALE

- Lorsqu'une information incomplète ou inexacte mine la prise de décision

CONFORT DE L'ABSENCE DE CRISE (COMPLAISANCE)

INCERTITUDE

- L'absence de précision des résultats rend la planification difficile

LA COORDINATION HORIZONTALE EST DIFFICILE

LIMITES FINANCIÈRES

- Les fonds des gouvernements ne sont pas illimités
- Établir des priorités

VULNÉRABILITÉ AUX DÉFAILLANCES DU MARCHÉ

- P. ex., difficultés du commerce international
 - Priorités séparées et concurrentes
 - Fragmentation (politique)
 - Être prêt

ANNEXE 7 : LACUNES

Uniformité des pouvoirs législatifs

Engagement des ressources financières

Niveau d'importance de la fermeture des frontières pour les différentes industries

Liaisons entre les différents groupes

Dépôt de connaissances et inventaire

Variation de la méthode d'abattage selon le produit (p. ex., volailles c. porcs)

ANNEXE 8 : PROCHAINES ÉTAPES

SENSIBILISER AU BIEN-ÊTRE ANIMAL EN CAS DE DÉFAILLANCE DU MARCHÉ

- Diffuser les principaux résultats de cette réunion
- Animer les discussions entre provinces
- Animer les discussions avec les grands intervenants de l'industrie

RAPPORT DÉFINITIF SUR LA STRATÉGIE DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS SUR LE MARCHÉ DU BÉTAIL

- C'est un chapitre de la Stratégie de continuité des activités sur le marché du bétail
- Leur fournir de l'information pour classer les activités de bien-être animal

MONTER UN INVENTAIRE

- Compétences
- Équipement
- Ressources

COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS

- Commencer à monter le centre d'information
 - Plans au sein du Canada
 - Plans de l'extérieur du Canada
 - Événements et résultats des tests et simulations
 - Plan d'action à l'appui des simulations
 - Exige des ressources dédiées

FAIRE CONNAÎTRE LA NÉCESSITÉ D'UN ORGANISME NATIONAL

- Nécessité d'un organisme national pour gérer ce dossier
 - Un organisme de coordination pour susciter un élan

ENCOURAGER L'INDEMNISATION

- Quelles sont les options?
 - Qui, comment?
 - Autoassurance de l'industrie

RÔLE DU COORDINATEUR POUR SUPERVISER LES EXERCICES DE PLANIFICATION